

Séance du 11 février 2022

Absents excusés ayant donné pouvoir : A Gozard à S Mery, A-S Le Fleche à A Charton, T Glomon à F Bourgain, D Maes à D Re grain, S Zamora à M Guessant.

Au cours de cette séance, le conseil municipal a :

- demandé à bénéficier du dispositif de solidarité départementale pour des travaux de transformation d'un ancien Tabac-Pressé en Boucherie-Charcuterie. Ce dispositif relève du programme de soutien du Département aux projets des Communes. Le taux de financement est de 50% du montant HT des travaux ou acquisitions subventionnés avec un plafond de 10 000,00 € HT.
- demandé à bénéficier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'acquisition d'un ancien Tabac-Pressé et pour effectuer des travaux de transformation en Boucherie-Charcuterie. Le taux de financement est de 45% du montant HT des travaux ou acquisitions subventionnés.
- demandé à bénéficier du dispositif de soutien aux travaux sur le bâti pour le remplacement de la chaudière fuel de l'immeuble de l'école maternelle par deux pompes à chaleur AIR/EAU BI-BLOC haute température avec production d'eau chaude intégrée pour un montant de 28 222,20 € HT. Ce dispositif relève du programme de soutien du Département aux projets des Communes. Le taux de financement est de 30% du montant HT des travaux avec un plafond de 80% du montant HT des travaux.
- demandé le fonds de concours de la Communauté de Commune pour l'achat d'une partie de l'immeuble situé 6 place de l'Eglise. Le prix d'achat de cette partie d'immeuble est de 57 500,00 € et le montant annuel du fonds de concours est plafonné à 15 000,00 €.
- demandé à bénéficier de l'aide départemental pour la réfection des trottoirs rue Pasteur et rue Traversière.
- accepté un devis de terrassement de Monsieur Gérard Vénuat pour un montant de 2 475,00 € TTC et un devis de fournitures de PUM Plastiques à Domérat pour un montant de 1 089,77 € TTC pour les travaux de raccordement aux réseaux (eau et électricité) du Club House du Footgool situé derrière le Centre de loisirs.
- accepté le devis de PALIN ESPACES VERTS pour un montant de 4 627,20 € TTC pour la réparation du mur d'enceinte du cimetière communal.
- approuvé le bilan actualisé au 31 décembre 2020 ainsi que le compte rendu annuel d'activité.
- décidé le recrutement d'un agent contractuel en référence au grade d'Adjoint Technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une durée de six mois, du 1er mars au 31 août 2022.